

UN BUDGET 2013 OFFENSIF DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

La majorité Départementale, réunie ce jeudi 13 décembre aux côtés de Maurice Leroy, président du Conseil général de Loir-et-Cher, a approuvé le budget 2013 alors que le groupe d'opposition « socialistes et républicains » a voté contre.

Ce budget offensif et réaliste répond à l'effort d'économie budgétaire imposé par la situation économique actuelle. Dans un contexte général difficile, il est indispensable de s'adapter et de proposer de nouvelles façons de travailler. **Il est plus que jamais nécessaire de soutenir l'effort sur les politiques de solidarité et le maintien de l'activité économique et de l'emploi.**

Le projet de budget 2013 consolidé équilibré s'élève à 401 398 835 €. Hors inscriptions comptables liées à des opérations de gestion de dette, **le budget s'équilibre à 361 398 835 €.**

S'agissant des recettes, pour l'année 2013, les dotations de l'Etat resteront stables. La stabilité positive des recettes résultant des droits de mutation permet de maintenir les anticipations à 26 millions par an. La recette de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances, meilleure que prévu, permettra d'affecter 300 000 euros de plus à la diminution de l'emprunt.

Le budget 2013 propose, pour la 7ème année consécutive, de ne pas augmenter la fiscalité directe (en 2012, huit Départements en France n'avaient pas augmenté leur fiscalité depuis 6 ans). Ce choix marque la volonté de l'exécutif départemental de ne pas toucher au pouvoir d'achat des Loir-et-Chériens.

Par ailleurs, **les investissements seront maintenus au même niveau qu'en 2012, à hauteur de 54 millions d'euros.** Cela démontre la volonté du Département de soutenir la dynamique économique du territoire.

Ce soutien à l'économie locale et à l'emploi, se traduit également par la décision de porter à 5 millions d'euros la dotation de solidarité rurale (DSR) et de l'élargir aux communes de moins de 2 000 habitants.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

S'agissant des dépenses, l'année 2013 sera marquée par une gestion rigoureuse. Tous les budgets de fonctionnement sont reconduits au niveau de 2012, exceptés ceux concernant le social (1,8%), les ressources humaines (1,8%), et le SDIS (1,9%).

Ces choix d'une fiscalité constante et d'un maintien du niveau d'investissement, joints à un effort soutenu en matière de solidarité, imposent d'emprunter à hauteur de 28 millions d'euros. Pour autant, **le Département se maintient à un niveau d'endettement bien en deçà de l'endettement de la plupart des autres Départements** et garde une bonne capacité de désendettement, préservant ainsi sa capacité à investir pour l'avenir.

"Je pense que les contraintes financières sévères que nous imposent les finances de l'Etat et la conjoncture économique, nous devons les aborder comme une chance : une chance de réformer nos institutions et nos pratiques locales en profondeur. Proposer de nouvelles méthodes de travail pour surmonter les difficultés économiques implique de simplifier les modes de fonctionnement, d'être plus autonome et de développer un climat de confiance, de dialogue et de coopération" affirme Maurice Leroy.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12